



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Normes d'éclairage dans les hôpitaux

Question écrite n° 20132

### Texte de la question

M. Benoit Potterie interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la réglementation actuellement en vigueur concernant les normes d'éclairage dans les hôpitaux et les centres de dialyse. Régulièrement interpellé par des patients incommodés par l'éclairage dans les centres de dialyse il souhaite savoir si la nature de cet éclairage est liée à des normes sanitaires ou si elle relève de choix des centres de dialyse. Bien conscient que l'éclairage est nécessaire pour le contrôle des appareils de dialyse, ces patients, en plus de devoir subir pendant plusieurs heures le traitement nécessaire à leur pathologie, reçoivent la lumière directe des éclairages du plafond. Cette situation se révèle très inconfortable. En conséquence, il souhaite connaître la réglementation en vigueur sur l'éclairage mis en place dans les hôpitaux ainsi que la puissance maximale autorisée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Benoit Potterie](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (8<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 20132

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 juin 2019](#), page 5087

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)